

LE BLEUET



*Volume 26
Février 2008*

MOT DU PRÉSIDENT

Je devais avoir 12 ans lorsque papa m'a montré à labourer avec des chevaux. Ce fut un apprentissage difficile, mais valorisant. Les 2 chevaux n'avaient ni la même taille ni la même force ni la même docilité ni la même fougue.

Il a fallu que je choisisse le plus facile des deux, le plus petit pour marcher dans la raie, le plus fort était sur la couenne, je lui ai raccourci son bacul pour qu'il utilise toute sa puissance sans que ce soit au détriment de l'autre. Bien équilibrés, les deux pouvaient dans une dualité, donner leurs pleines mesures pour faire un labour bien tourné, je pouvais dire « j'ai un bon team ».

Je me rappelle ces épisodes de ma vie quand des membres du Syndicat me reprochent d'être très près des acheteurs.

En s'ajustant dans une dualité et dans le respect des compétences de chacun, les deux organismes, c'est-à-dire les producteurs et les acheteurs, pourront ensemble donner leurs pleines mesures pour le plus grand bien de tous les producteurs de bleuets, et je crois que l'on fera un « bon team ».

Bonne Année 2008 à chacun de vous !

Gérard Baril

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bonjour à tous, j'espère que nos petites recettes dans le dernier numéro ont porté fruit afin d'augmenter la consommation de bleuets et par le fait même de mieux le faire connaître. Une statistique aux États-Unis démontre que la consommation de bleuets congelés par habitant était de 0,26 lb en 2006 comparativement à 0,25 lb en 2002. Par contre, la consommation de la fraise congelée, elle, a passé de 1,61 lb par habitant en 2002 à 1,86 lb pour 2006. On peut conclure que nous avons beaucoup à faire pour rejoindre le volume de consommation de la fraise.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (SUITE)

Dans ce numéro, vous trouverez un article de Monsieur Jean-Marc Martel, un producteur de bleuets d'Albanel. J'apprécie cette initiative et nous sommes très ouverts à tout article provenant de vous cher(e) producteur(trice). C'est votre bulletin d'information !

Je vous fais part qu'une journée sur « les fruits nordiques » sera organisée par le MAPAQ, le mercredi 5 mars 2008, à la salle multifonctionnelle de l'aréna de St-Bruno (Voir le site du MAPAQ). Également, veuillez inscrire à votre agenda la « Journée Bleuets » qui se déroulera le 26 mars 2008, à l'Hôtel du Jardin de St-Félicien, vous devriez recevoir bientôt une invitation provenant du MAPAQ.

De plus, vous trouverez trois bulles d'informations : « Comment améliorer mes pratiques de gestion et d'utilisation des pesticides? » rédigé par Sophie Gagnon, d'AgriNova.

Daniel Simard

FORMATION UPA

Aux producteurs qui exécutent leurs travaux de bleuëtière, un dernier rappel concernant un cours de formation sur « les pesticides ».

L'UPA offre également une formation portant sur « l'évaluation foncière de mon entreprise agricole » qui aura lieu le 5 mars prochain.

Pour de plus amples informations concernant ces deux formations, veuillez contacter M. Gilles Lajoie, de l'UPA, au 418-542-2032 poste 225, ou au 1-800-463-9176.

COMITÉ DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le comité de recherche et développement du SPBQ s'est rencontré en décembre dernier pour faire le suivi des différents projets de recherche effectués par nos différents partenaires. Par la suite, nous avons étudié différentes demandes de recherche.

Deux projets ont été recommandés au conseil d'administration du SPBQ. Le premier porte sur l'optimisation d'une régie de production du bleuëts nain comportant une rotation de 3 ans au Québec et le deuxième porte sur la mise à jour d'un guide de production.

Il a été résolu à l'unanimité d'investir dans ces deux projets qui seront porteurs d'une meilleure efficacité au niveau des coûts de production et de permettre le transfert des connaissances par le biais du nouveau guide.

NOUVEAU PROGRAMME

Depuis le début de l'année, il y a un nouveau programme fédéral qui remplace le PCSRA. Ce nouveau programme est sur deux volets. Le premier volet s'appelle « Agri-stabilité »

qui vient compléter celui de l'assurance-récolte administré par La Financière agricole. Le deuxième volet de ce programme s'appelle « Agri-investissement ». Je ne prendrai pas le temps de vous expliquer chacun de ces volets. Par contre, ce qui est important de prendre en considération, c'est que votre production est sujette à des fluctuations de prix et de quantités. En conséquence, s'il y a une baisse de votre profitabilité, celle-ci pourrait être comblée par un paiement du Programme Agri-stabilité.

Pour de plus amples renseignements, contactez La Financière agricole du Québec, au 418-668-2369, ou au 1-800-749-3646. Vous pouvez également visionner le site internet de La Financière agricole au : www.fadq.qc.ca.

COTISATION ANNUELLE DU SPBQ

Dernièrement vous avez reçu la facturation concernant le renouvellement de votre cotisation annuelle et ceci se veut un rappel amical afin d'être membre en règle du SPBQ.

CHRONIQUE DU PRODUCTEUR JEAN-MARC MARTEL

Le bleuet nain (*Vaccinium Angustisolum*) communément appelé « Le bleuet du Lac-Saint-Jean » - ses grandes qualités; sa grande valeur.

Suite à la lecture d'un article scientifique traitant sur la valeur antioxydante des fruits et légumes, cet article confirme la 1^{ière} position du bleuet nain, notre fameux bleuet du Lac-Saint-Jean, comme étant le #1 des fruits antioxydants sur la planète.

L'analyse confirme également le pourcentage en teneur antioxydante de notre bleuet et celui de la concurrence. Et pour ce faire, il utilise l'unité de mesure que l'on nomme « umol ».

Pour commencer, l'unité de mesure se grade de 0 à 14 000 umol. L'analyse de plusieurs variétés de fruits et légumes, ainsi que l'analyse de sous variétés dans une même variété de fruits, pour ce qui nous concerne « Le bleuet » se lit comme suit :

Le bleuet nain bio, soit celui que l'on retrouve en forêt a été testé à 13 647 umol, soit un niveau très élevé qui le place en tête de liste des fruits antioxydants.

Quant au bleuet nain cultivé en bleuetière, toujours le fameux bleuet du Lac-Saint-Jean, il a été testé à 9 200 umol qui correspond à un très bon résultat, et pour ce qui est du bleuet de corymbe soit celui cultivé en arbuste, il a été testé à 7 000 umol.

CHRONIQUE DU PRODUCTEUR JEAN-MARC MARTEL (SUITE)

Bleuets	-nain bio ou forêt	13 647 umol
	-nain cultivé en bleuetière	9 200 umol
	-corymbe arbuste	7 000 umol

N.B. Source d'information : Contrôle des aliments du gouvernement fédéral.

Tout ceci pour dire qu'il faut être très fier de notre produit; soit le bleuet nain (nom scientifique : *Vaccinium Angustisolum*); le bleuet du Lac-Saint-Jean. Ses qualités antioxydantes le place au premier rang des fruits antioxydants sur la planète, de même que son goût exquis et plus sucré donnant les meilleurs points de vente, pour y garder sa forte demande sur le marché international.

Nous, producteurs(trices) de bleuet, n'ayons pas peur de le vendre, d'en parler autour de nous. Apprenez ces trois (3) résultats sur le bout de vos doigts et parlez-en. C'est la meilleure publicité qu'on peut y faire et cela fera que la culture du bleuet au Lac-Saint-Jean saura conserver ces lettres de noblesse et par le fait même protéger sa valeur sur le marché face à la concurrence qui pointe à l'horizon.

Jean-Marc Martel, producteur d'Albanel

COMMENT AMÉLIORER MES PRATIQUES DE GESTION ET D'UTILISATION DES PESTICIDES

Numéro 1

Entreposage sécuritaire des pesticides

Il est important d'entreposer les pesticides de façon appropriée pour éviter la contamination de l'environnement, les risques d'intoxication ainsi que l'accès aux enfants et aux animaux.

Il faut donc :

- entreposer les pesticides dans un local réservé à cette fin, qui est fermé à clé, séparé et isolé des lieux d'entreposage ou des récoltes, des équipements de protection individuelle, de la nourriture et des habitations;
- s'assurer que la construction de l'entrepôt respecte les exigences du Code de gestion des pesticides (zones inondables, distances d'éloignement, affichage, etc.).

À ne pas oublier

La gestion et l'utilisation des pesticides nécessitent l'obtention d'un certificat de qualification du ministère de l'Environnement du Québec, devenu obligatoire en 2005.

Pour vous aider à réussir l'examen, vous avez deux possibilités :

- cours donné par l'UPA : contacter M. Gilles Lajoie au 1 800 463-9176;
- formation à distance : www.sofad.qc.ca/ssm/pesticides ou 1 866 840-9346.

Mesures de sécurité lors de la manutention et l'application des pesticides



Pour votre santé
et votre sécurité!!



Il existe un potentiel de toxicité des pesticides qui peut avoir des répercussions sur la santé humaine. Pour utiliser les pesticides de façon sécuritaire, il ne faut pas négliger :

- le port de vêtements et d'un équipement de protection contre les produits chimiques, appropriés au degré de risque du pesticide utilisé (voir l'étiquette du produit) et avec les bons matériaux;
- le respect des délais de réentrée, avant de retourner au champ, suite à une application de pesticides.

Protégez vos voies d'exposition.

Des exemples

- *Protégez votre appareil respiratoire avec un masque;*
- *Protégez votre tête avec un casque et vos yeux avec des lunettes;*
- *Protégez vos mains avec des gants.*

Bref, protégez votre peau.

À ne pas oublier

La gestion et l'utilisation des pesticides nécessitent l'obtention d'un certificat de qualification du ministère de l'Environnement du Québec, devenu obligatoire en 2005.

Pour vous aider à réussir l'examen, vous avez deux possibilités :

- cours donné par l'UPA : contacter M. Gilles Lajoie au 1 800 463-9176;
- formation à distance : www.sofad.qc.ca/ssm/pesticides ou 1 866 840-9346.

Nettoyage et récupération des contenants de pesticides

Des précautions doivent être prises lors de l'élimination des contenants vides.



Il faut donc :

- nettoyer les contenants selon la technique du triple rinçage. Les eaux de rinçage doivent être épandues sur une superficie déjà traitée ou dans une zone peu à risque, loin des cours d'eau, des lacs et des puits;
- rendre inutilisable les contenants rincés en les écrasant ou en les perforant (sauf ceux repris par le fabricant) pour éviter de les utiliser à d'autres fins;
- retourner les contenants vides au fournisseur ou à un centre de récupération;
- éviter de brûler ou d'enterrer les contenants de pesticides vides.

Connaissez-vous les centres de récupération des contenants vides agricoles de la région?

- La COOP des deux rives, division Saint-Prime et division Normandin;
- Centre végétal de Nutrinor à Saint-Gédéon.

Et les sacs de pesticides?

L'hexazinone, le principal herbicide utilisé par les producteurs de bleuets, se présente souvent sous forme granulaire dans des sacs.

Ces sacs ne peuvent être récupérés via les centres de récupération et sont dirigés vers les sites d'enfouissement.

CropLife Canada, qui est l'association des fabricants et des distributeurs de produits antiparasitaires agricoles, travaille actuellement à trouver des solutions pour concrétiser la récupération des sacs de pesticides.

À ne pas oublier

La gestion et l'utilisation des pesticides nécessitent l'obtention d'un certificat de qualification du ministère de l'Environnement du Québec, devenu obligatoire en 2005.

Pour vous aider à réussir l'examen, vous avez deux possibilités :

- cours donné par l'UPA : contacter M. Gilles Lajoie au 1 800 463-9176;
- formation à distance : www.sofad.qc.ca/ssm/pesticides ou 1 866 840-9346.